



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 16 numéro 8

ADELE a fêté ses 30 ans

Août 2022



Le samedi 30 juillet dernier, pas moins de 200 personnes se sont présentées au Parc de la Batiscan pour souligner les 30 ans d'ADELE.

Malgré une météo peu clémente, l'atmosphère était au rendez-vous pour une belle fête familiale : jeux gonflables pour les enfants, séance de maquillage par notre artiste clown, madame Sylvie Lamothe, atelier de capteurs de rêves avec madame Lorraine Hallé.

De plus, monsieur Francis Galarneau a su divertir son auditoire en portant plusieurs chapeaux : musique d'ambiance, chansonnier, mascotte, échassier, jeux divers, etc.

Bien sûr, il y a eu des discussions autour des tables à pique-nique et pour les plus vieux... ou les plus frileux, plusieurs personnes se sont rassemblées dans les pavillons aménagés par la Municipalité de Lac-Édouard à l'été 2021.

Dans ce numéro :

ADELE a fêté ses 30 ans	1
Dernières activités de la programmation estivale 2022	3
Rapport du maire - Année 2021	4
La vie d'une personne vaut bien un ARRÊT	6
Bienvenue à votre bibliothèque « Marie-Desbiens »	7
Des nouvelles de votre Coop	8
Tours de communications cellulaires de Bell Canada	
Pour bien comprendre le danger d'incendie	9
Coordonnées de la Mairie	10
Cueillette des déchets encombrants	



ADELE a fête ses 30 ans (suite)

En après-midi, maïs sucré, hot-dog et breuvages étaient servis au son d'une musique d'ambiance. Le maïs, apporté par M. Éric Lallier et Mme Marie-Josée Rivard, fut une contribution de Les Forages LBM de Victoriaville.

En raison de l'étroitesse du chemin menant au parc et afin d'éviter les embouteillages, un service de sécurité avait été mis en place. En effet, Jean-François Lessard, employé municipal ainsi qu'un bénévole, Jean-Christophe St-Jarre, étaient installés à chaque extrémité du chemin. Ils se relayaient les informations de sorte qu'un seul véhicule circulait à la fois.

Vers 17 h, ADELE a fait tirer 3 prix destinés aux participants de la journée. Voici le nom des gagnants : Daniel Beaulieu, planche à pagaie, Jacques Desmarais, barbecue portatif et Gaëlle Pétrud, un jeu de rondelles.

Cette journée fut une Belle réussite ! Félicitations au Conseil d'administration d'ADELE et à tous les autres bénévoles !



À l'an prochain,
 Lucie Bacon, Lucille Bergeron,
 Robert Carrier, Jacques Desmarais,
 Lorraine Hallé, Rémy Morin
 et Guy Rondeau
 Membres du CA d'ADELE.



ASSOCIATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE
 DU LAC ÉDOUARD

Dernières activités de la programmation estivale 2022



Votre municipalité, en collaboration avec le Service de développement économique et Forestiers de La Tuque (SDÉF) et des entrepreneurs locaux, souhaite enjoliver votre été. Voici les dernières activités proposées pour l'été. N'oubliez pas de réserver car les places sont limitées !



Service de développement
économique et forestier
LA TUQUE

Le dimanche 4 septembre **GRATUIT**



Sous le tipi de Lorraine Hallé au 265, rue Principale à 9 h

Découvrez le merveilleux monde des champignons sauvages comestibles.

Cueillette en forêt, préparation et dégustation.

MAXIMUM 10 PERSONNES

Réservation obligatoire avant le 20 août via la page FB Les Champignons du Lac-Édouard

Le dimanche 11 septembre **GRATUIT**

Visite historique et brunch à La Seigneurie du Triton

Arrivée en bateau vers 8 h. Retour en bateau vers 10 h 30.

Découvrez l'histoire de la Seigneurie du Triton depuis sa création en 1893. Ensuite, passez à table dans la salle à manger du « Club House » pour accéder au buffet (jus d'orange ou de pomme, café, thé, pain, bagels, fèves au lard, saucisses, mini quiches, gaufres, crêpes, fruits, salade de fruits, chocolatinas, gâteau bananes, yogourt, jambon, fromage). Les commandes pour les oeufs se font au serveur.

Les transports en bateau aller-retour sont inclus. Les boissons et le service sont en sus. MAXIMUM 12 PERSONNES

Réservation obligatoire avant le 2 septembre par téléphone au 819-653-2150.



Profitons-en pour participer à ces activités estivales.

Rapport du maire - Année 2021



Tel que le stipule l'article 176.2.2 du Code municipal : « Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »

N.B. : Nous n'avons reçu le rapport financier qu'en fin de juillet, voilà pourquoi nous vous le présentons au mois d'août.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD pour l'année 2021.

Tout au long de l'année, les membres du Conseil municipal, appuyés par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Mélanie Dagenais, n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens et ce, en respectant nos prévisions budgétaires.

Je profite de l'occasion pour remercier, au nom des autres membres du Conseil municipal ainsi qu'en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaule à la roue afin que notre municipalité progresse. J'adresse un merci particulier à nos dévoués employés présents en 2021 : mesdames Mélanie Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, Sylvie Héon, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Nancy Hudon, agente de développement rural, ainsi qu'à monsieur Jean-François Lessard, inspecteur municipal, madame Suzanne Doyer et monsieur Robert Carrier, employés de voirie. Nous devons être fiers du travail accompli à ce jour.

Rapport financier

En 2021, nos revenus réalisés se sont élevés à 1 171 754 \$ (budgétés à 886 963 \$), alors que nos dépenses réalisées se chiffraient à 998 864 \$ (budgétées à 886 963 \$); ceci nous donne un excédent d'exercice de 172 890 \$. Après conciliation à des fins fiscales, notre année financière s'est donc terminée avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 97 758 \$. De cette somme, nous devons soustraire 49 950 \$, qui constitue un excédent de fonctionnement affecté. Il reste donc un excédent net de 47 808 \$. L'écart entre les montants budgétés et ceux réalisés s'explique par la réalisation de différents projets financés en partie par le Fonds des Régions et de la Ruralité, volet 2 et par le programme TECQ (taxe sur l'essence et contribution du Québec).

Pour 2021, nos actifs financiers étaient de 381 001 \$ alors que nos passifs s'élevaient à 116 146 \$, ce qui donne des actifs financiers nets de 264 855 \$. Nos actifs non financiers étant de 1 868 242 \$, nous avons, pour 2021, un excédent accumulé de 2 133 097 \$.

Notre endettement total net à long terme s'élevait à 24 702 \$. Avec une dette nette de proximité, par habitant, d'environ 25 \$, et en ajoutant notre part de la dette d'agglomération (168 249 \$), on arrive à une dette par habitant d'environ 193 \$ alors que la moyenne provinciale est de l'ordre de 2 300 \$. On peut affirmer que notre situation financière est excellente.

Rapport du maire - Année 2021 (suite)

Dans le rapport de notre vérificateur externe on peut lire : « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Édouard au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Rémunération et allocation des membres du Conseil

Comme prévu à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je dois également inclure une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

En 2021, la rémunération annuelle de base du maire fut de 5 857 \$ à laquelle s'ajoutait une allocation de dépenses de 2 673 \$, pour un salaire total de 8 530 \$. Les conseillers ont reçu une rémunération annuelle de base de 1 442 \$ à laquelle s'ajoutait une allocation de dépenses de 721 \$, pour un salaire total de 2 163 \$. Cependant, le maire a renoncé à sa rémunération de base ainsi qu'à son allocation de dépenses. Les frais de déplacement du maire lui ont été remboursés lorsque celui-ci s'est déplacé à l'extérieur du territoire de la municipalité.

Le salaire des élus municipaux des petites et moyennes municipalités ne reflétant en rien l'ampleur de la tâche et des responsabilités qui y sont rattachées, il est à prévoir que dans un proche avenir, la rémunération totale des élus devra être revue à la hausse.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

En terminant, je veux remercier chaleureusement les autres membres du Conseil, ainsi que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent bénévolement. Sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,

Larry Bernier, agronome

Maire de Lac-Édouard

La vie d'une personne vaut bien un ARRÊT

Nous remarquons que le panneau signalant un **ARRÊT** entre le Chemin Baie-William Ouest et la côte du Chemin Baie-Power n'est pas toujours respecté par les conducteurs de véhicules (autos et quads).

Nous aimerions qu'il y ait un peu plus de respect en ce qui concerne les piétons et surtout pour les enfants qui eux circulent à vélos ou à pieds.

Ce serait dommage qu'un malheur arrive suite à un excès de vitesse ou d'un non respect de la signalisation.

En forêt, tout comme en ville, il est important de respecter la signalisation pour la sécurité de tous.



Redoublons de prudence à cette intersection :
entre le Chemin Baie-William Ouest
et la côte du Chemin Baie-Power

Bienvenue à votre bibliothèque « Marie-Desbiens »

Pourquoi notre bibliothèque porte-t-elle le nom de Marie-Desbiens ? Auparavant, nous utilisions le terme de Bibliothèque municipale. Cependant, lors des travaux de réfection des locaux, nous avons choisi le nom « Marie-Desbiens » en hommage à cette dame qui fut à l'origine de la mise sur pied d'une bibliothèque à Lac-Édouard, en 1983. Ainsi, lors de l'inauguration, le 24 juin 2011, nous avons officialisé le nom de « Bibliothèque Marie-Desbiens ».



NOTRE BIBLIOTHÈQUE RENFERME DE NOMBREUX TRÉSORS

Section Jeunes :

Vos jeunes enfants, adolescents ou petits-enfants raffoleront de la revue WAPITI. De plus, de nombreuses bandes dessinées, des romans jeunes et divers albums pour les plus petits n'attendent que leurs yeux les dévorent.



Section adultes :



Notre bibliothèque vous offre également différentes revues mensuelles (année 2022) ayant trait à divers sujets, entre autres, Chasse et pêche, Décoration, Protégez-vous, Recettes, National géographique, etc.

Qu'en est-il des livres destinés à cette clientèle ? Sur les étagères, les romans sont classés par ordre alphabétique du nom de l'auteur. La section **documentaire** est ordonnée selon la classification Dewey (voir affiche fixée au mur). On y retrouve des livres de sciences, d'art, de techniques, de philosophie, de sciences sociales, de sport, de langue, des biographies, etc. Ex. : Cote 920 : Biographie

Près de la **Section Documentaire Adultes**, nous retrouvons une catégorie **EXPOSITION ADULTE** portant sur différents sujets dont : Mémoires du Québec, Bandes dessinées adultes et une variété de livres-CD-Audio. Cette exposition adulte varie 3 fois par année.



Un des avantages de notre bibliothèque est qu'à titre de membre du Réseau Biblio CQLM (Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie), une rotation des volumes a lieu à tous les trois mois. Vous avez alors la chance de voir apparaître de nouveaux trésors à tous les trimestres.

De plus, deux ordinateurs avec connexion Internet HV sont à votre disposition. L'accès à tous ces services est gratuit.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque correspondent à celles de la mairie.

Au plaisir de vous accueillir !



Des nouvelles de votre Coop



Les ventes à notre Magasin général continuent de progresser. En effet, à pareille date, soit fin juillet 2021, nos ventes pour les premier sept mois avaient atteint la somme de 565 239 \$ alors que cette année, elles sont à 648 672 \$, en progression de 13 %.

Soyez assurés que nous continuerons à vous servir avec toute l'attention et la gentillesse que vous méritez. Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général.

Linda Castaneda Gauthier, gérante

À la dernière minute, il arrive que nous n'ayons pas le temps de préparer un repas. Qu'à cela ne tienne votre magasin général offre maintenant des plats préparés provenant de la Boucherie Le Carnivore.



La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de personnes pour occuper **un poste de commis au comptoir de son Magasin général.**

Si vous êtes retraité(e), ce poste pourrait être intéressant pour vous. Quelques heures par semaine au sein de la communauté, vous aideront à combler vos temps libres tout en étant rémunéré.



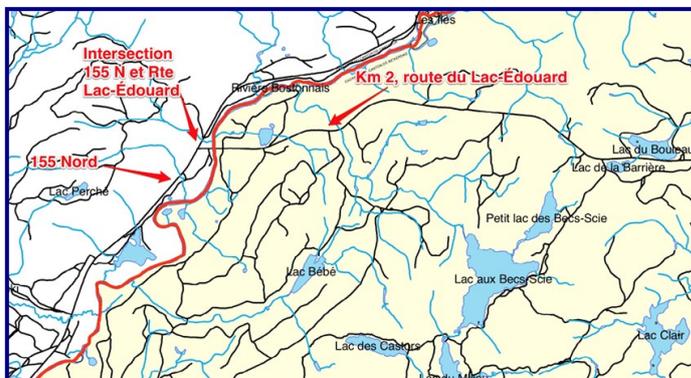
Communiquer avec madame Linda Castaneda Gauthier, gérante, au 819-653-2222.

Tours de communications cellulaires de Bell Canada

Nous venons d'apprendre que l'érection de la tour de communication cellulaire de Bell Canada au lac aux Becs-Scies est **prévue pour 2023**. Un chemin ainsi que les infrastructures d'une ligne électrique ont déjà été aménagés à partir du km 2 de la route du Lac-Édouard. **Cette tour rendra possible les communications cellulaires sur une partie de la route 155 Nord ainsi que sur une partie de la route du Lac-Édouard.**

Sur les huit nouvelles tours cellulaires prévues le long de la route 155, celle de Rivière-Mattawin est déjà en opération.

Les autres, soient celles du lac des Îles, Grandes-Piles, La Bostonnais, lac Fouquet, lac Borgia et lac Écarté, le seront plus tard. L'absence d'une ligne électrique entre le km 156 et le km 209 de la route 155 Nord risque de retarder le déploiement des communications cellulaires entre ces deux endroits.



Pour bien comprendre le danger d'incendie (Source : SOPFEU)

POUR BIEN COMPRENDRE LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie renseigne sur la facilité d'allumage du combustible de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie. L'ajout d'une cinquième classe (très élevé) permet à la SOPFEU de diffuser des données plus précises lorsque le danger d'incendie s'accroît et de mieux informer la population.

Avant de vous rendre en forêt, consultez le danger d'incendie

- ▷ sur nos panneaux d'inflammabilité officiels,
- ▷ sur notre site Internet,
- ▷ sur notre application mobile,
- ▷ ou en vous abonnant à notre envoi quotidien par courriel.

DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI



BAS

MODÉRÉ

ÉLEVÉ

TRÈS ÉLEVÉ

EXTRÊME

BAS

Incendie de faible intensité à propagation limitée.

 Il s'agit du bon moment pour effectuer vos brûlages, si cela est permis par votre municipalité.

MODÉRÉ

Incendie de surface se propageant de façon modérée, qui se contrôle généralement bien.

 Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse, avec allumage intermittent des cimes, qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre.

 Avant d'allumer, vérifiez la force des vents. Ne faites pas de brûlages.

TRÈS ÉLEVÉ

Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes. Les conditions au front de l'incendie sont au-delà de la capacité des équipes terrestres.

 Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et peut devenir incontrôlable.



Évitez de faire des feux.



ATTENTION AVANT D'ALLUMER UN FEU EN FORÊT

LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI:

1 Préparez votre feu dans un endroit dégagé et à l'abri du vent

2 Surveillez constamment votre feu

3 Éteignez en l'arrosant deux fois plutôt qu'une



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et greffière-trésorière
(819) 680-0779 / Courriel : infos@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

Monsieur Pierre Arseneault (819) 653-2438
Courriel : pierre.arseneault@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
Le mardi 13 septembre 2022 à 17 h
Bienvenue à toutes et à tous !

DÉCHETS ENCOMBRANTS 2022

La deuxième cueillette des déchets encombrants aura lieu le mercredi 7 septembre.

Que sont les encombrants ? Ce sont des objets volumineux dont il faut se départir. Il peut s'agir de mobilier (exemples : divan, téléviseur, armoires, mobilier de bureau, etc.) ou d'appareils réfrigérants utilisant les halocarbures (congélateur, réfrigérateur, climatiseur, humidificateur, déshumidificateur, refroidisseur à vin, refroidisseur d'eau). **Le jour de la cueillette, placez vos objets devant votre entrée près de la rue.**



Les matériaux de construction ne font pas partie des déchets encombrants. Vous devez les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque. C'est gratuit.



Appareil et accessoires sanitaires (toilettes, baignoires, lavabos, douches, etc.)

Les toilettes doivent être séparées en deux pièces. Une baignoire triangulaire ou carrée n'est pas acceptée.

Merci de votre collaboration.